




Commission Locale de l'Eau
SAGE de la Haute-Somme

Commission thématique « Risques majeurs »
Président : Monsieur Gilbert SIMEON




Réunion du 25 juin 2009 à Dury



Ordre du jour

MATINEE

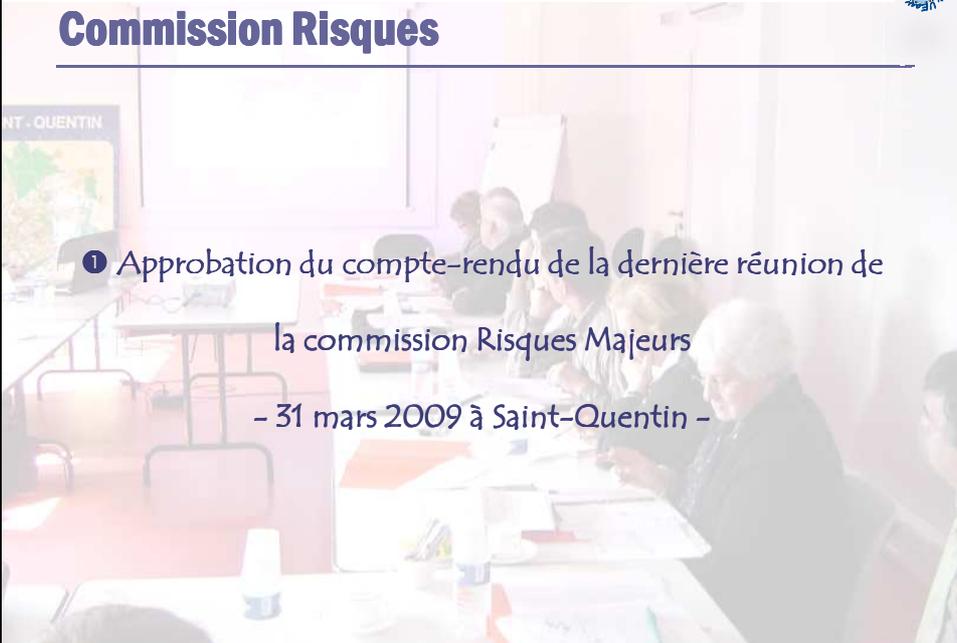
- ❶ Approbation du compte-rendu de la réunion de Commission du 31 mars
- ❷ Etat de lieux / Avancement du projet d'étude de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols dans le Saint-Quentinois – présentation du cahier des charges
- ❸ Perspectives de travail de la commission
- ❹ Intervention de l'association SOMEA : mission, solutions de lutte contre l'érosion des sols, retours d'expérience, etc.

APRES-MIDI

- ❺ Témoignage du maire de la commune de Fieffes-Montrelet
- ❻ Visite de terrain : aménagements de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le sous-bassin de Fieffes-Montrelet



Commission Risques

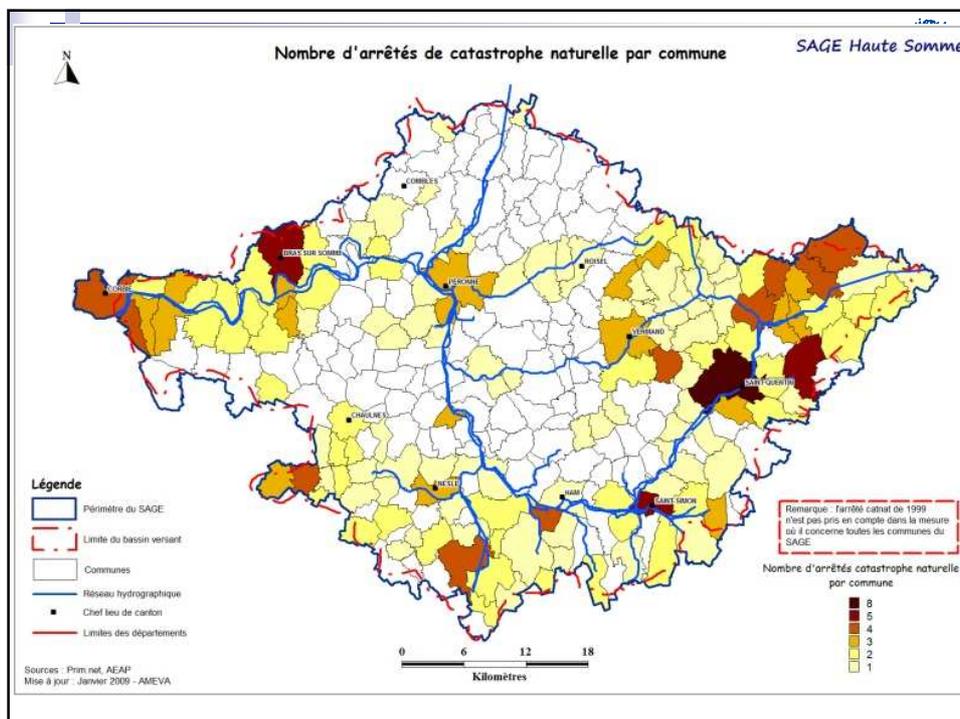
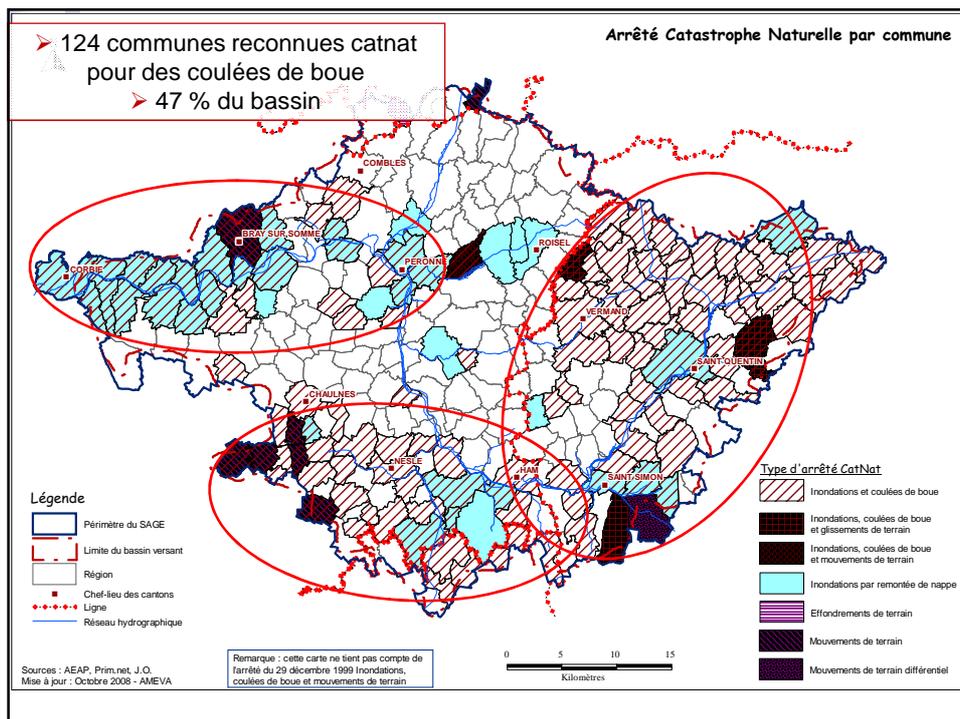


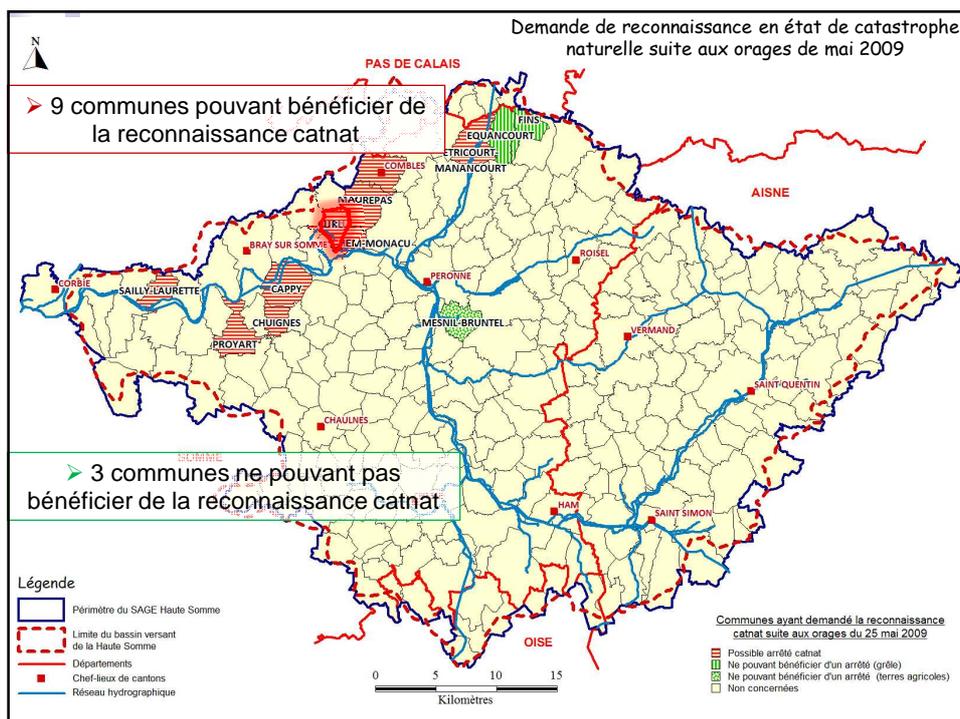
① Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de
la commission Risques Majeurs
- 31 mars 2009 à Saint-Quentin -



Commission Risques

② Etat des lieux « Risques majeurs »
Projet lutte contre érosion Saint-Quentinois





Curlu – 25/26 mai 2009

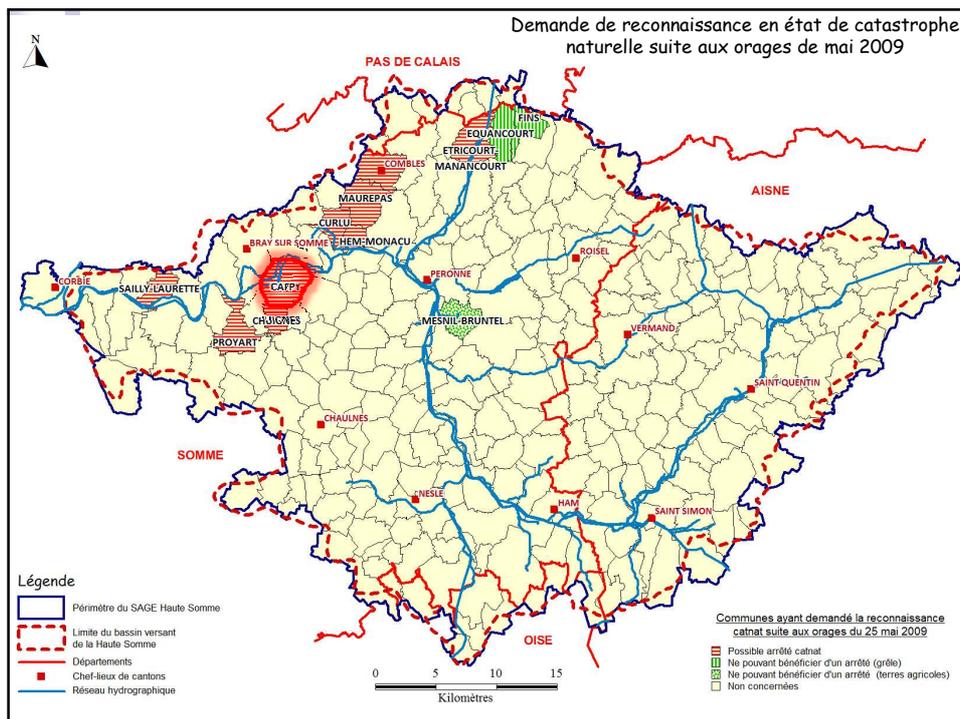




Dégâts sur les biens assurés et assurables



Source : M. Caudron



Cappy - 25/26 mai 2009

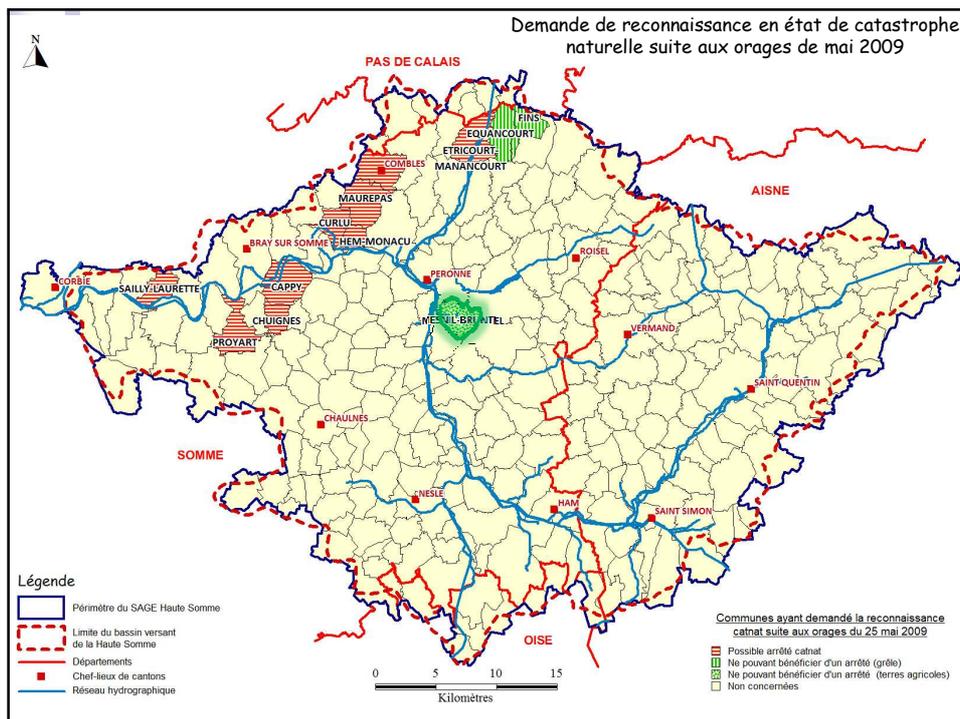




Dégâts sur les biens assurés et assurables



Source : Courrier Picard



Mesnil-Bruntel - 12 mai 2009





Dégâts sur les parcelles agricoles



Impact sur les milieux aquatiques
Apport en MES

Source : O. Crépin



SAGE Haute Somme

Projet d'étude opérationnelle de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols

Exemple : communes de l'agglomération de Saint-Quentin



Orientation 2 : Maîtriser les rejets par temps de pluie en milieu urbain par des voies alternatives et préventives

Orientation 4 : Adopter une gestion des sols et de l'espace agricole permettant de limiter les risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants

13

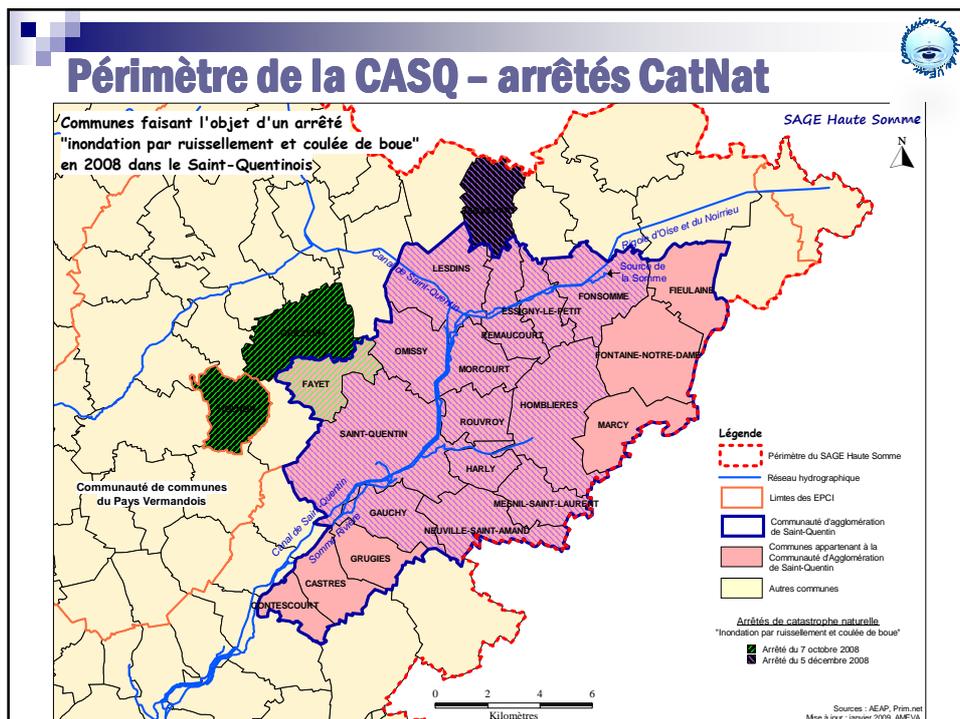


Lutte contre l'érosion des sols

Cibles : Communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin reconnues en état de catastrophe naturelle « inondation et coulées de boues » suite au 11.09.08

Rappel des événements : Septembre 2008 – coulées de boues dans 13 des 20 communes de la CASQ

14



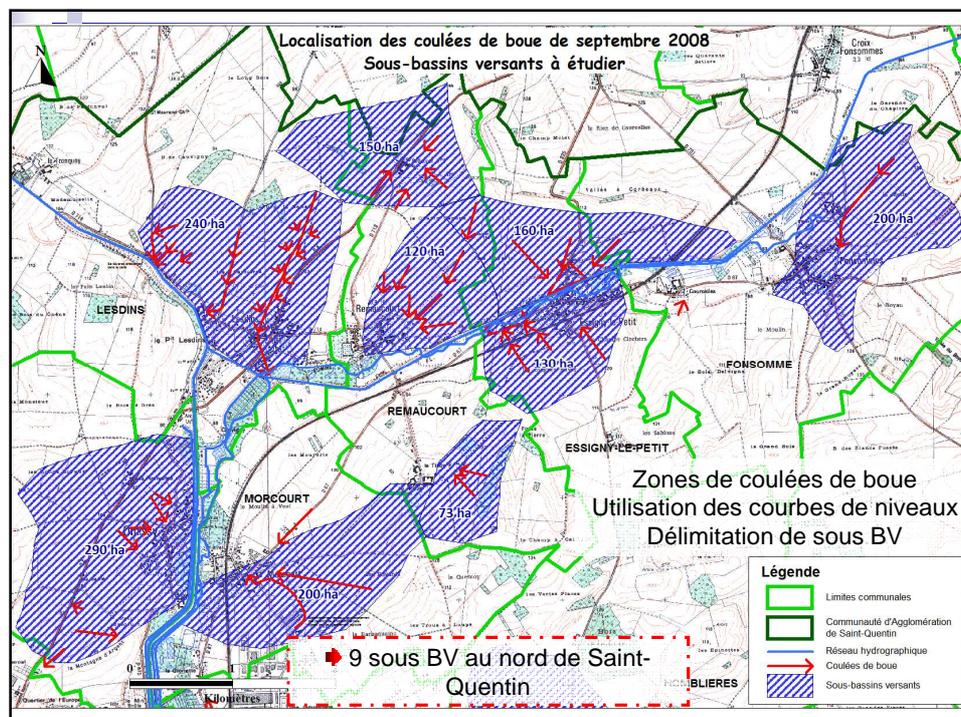
Déterminés avec les communes le 28 mai 2009

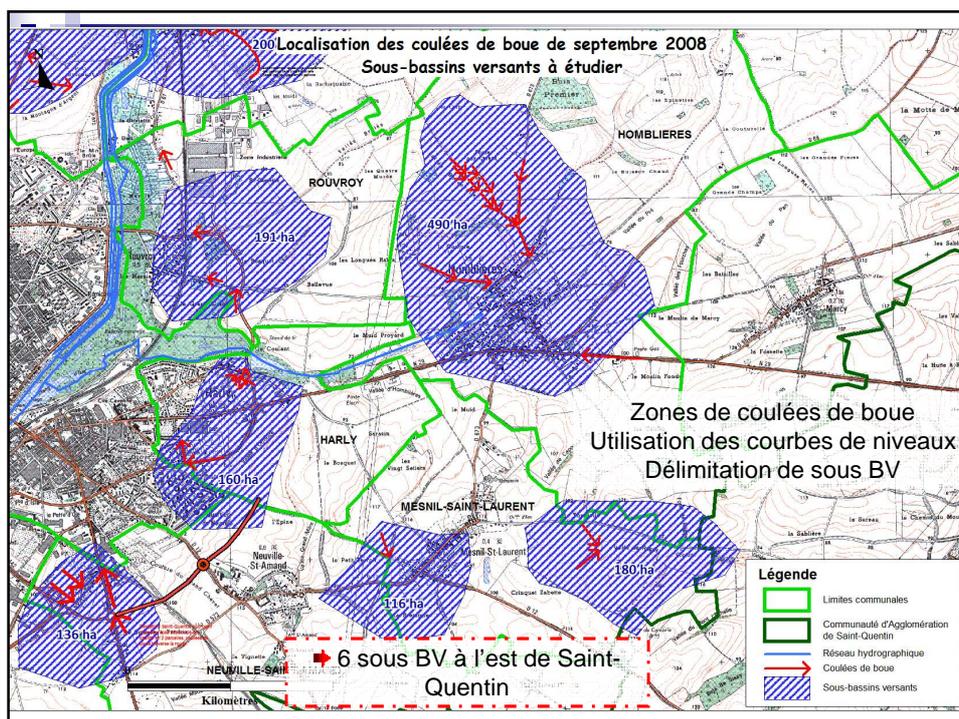


- Zones touchées
- Origine coulées de boue : parcelles agricoles, etc.
- Vecteur des coulées : routes, chemins agricoles, labours, etc.
- Enjeux : maisons sinistrés, cours d'eau...
- Aménagements existants ? Bassin rétention, etc.
- Nouvelles coulées de boue depuis septembre 2008

► Travail en collaboration avec la mission érosion de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, la DDAF 02 et la sous-préfecture de Saint-Quentin

► Travail important à partir de ces données
Définition du périmètre de l'étude



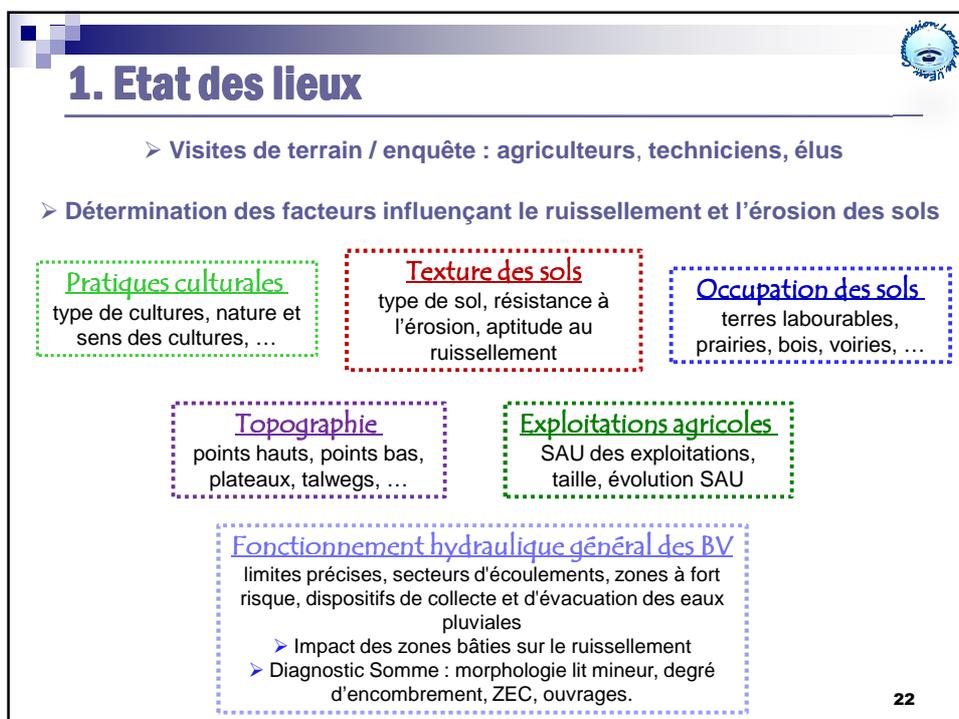
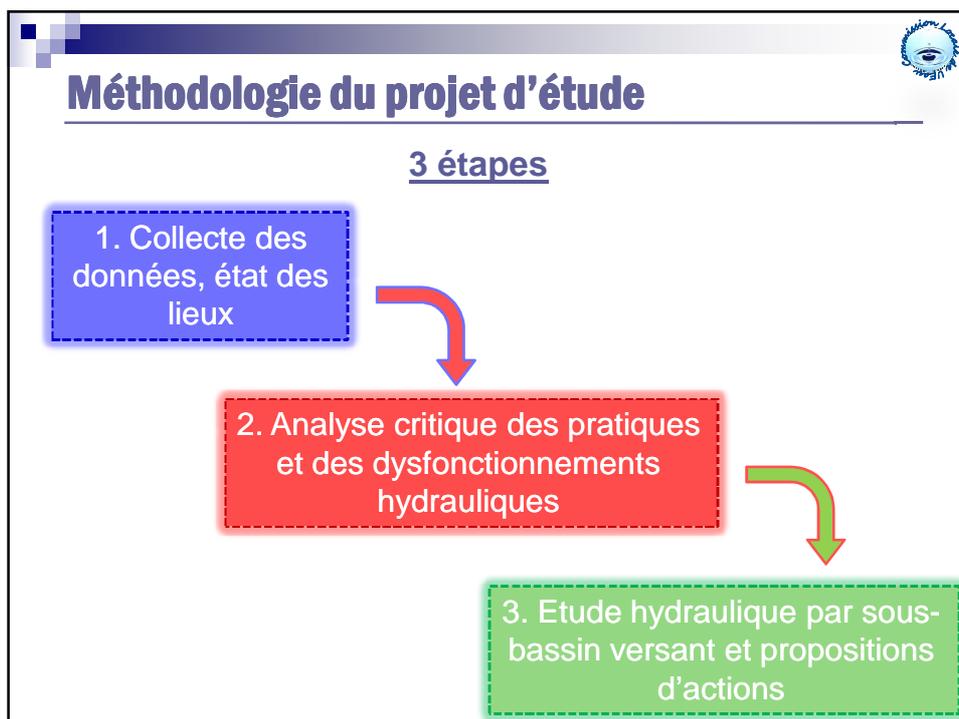


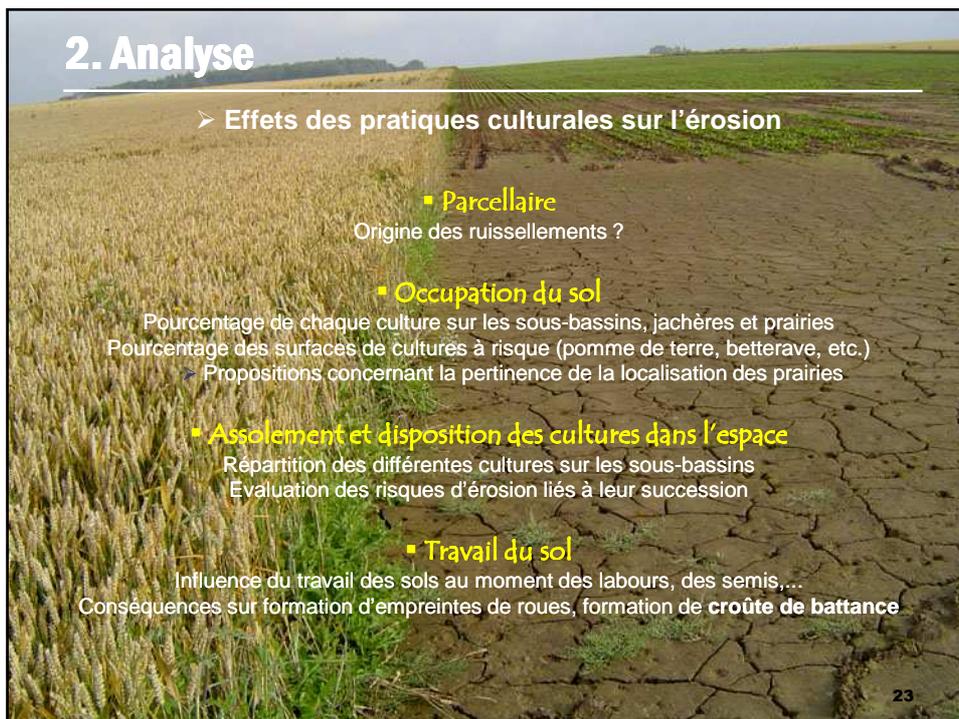
Périmètre du projet d'étude

- 11 communes concernées sur la CASQ
- 15 sous-bassins versants à étudier
- Superficie totale de 2800 hectares

➔ Objectifs de l'étude

- ✓ identifier les phénomènes
- ✓ expliquer les causes
- ✓ proposer des solutions adaptées : prioritairement aux agriculteurs et aux collectivités





2. Analyse

- Effets des pratiques culturales sur l'érosion
 - **Parcelle**
Origine des ruissellements ?
 - **Occupation du sol**
Pourcentage de chaque culture sur les sous-bassins, jachères et prairies
Pourcentage des surfaces de cultures à risque (pomme de terre, betterave, etc.)
➤ Propositions concernant la pertinence de la localisation des prairies
 - **Assolement et disposition des cultures dans l'espace**
Répartition des différentes cultures sur les sous-bassins
Evaluation des risques d'érosion liés à leur succession
 - **Travail du sol**
Influence du travail des sols au moment des labours, des semis, ...
Conséquences sur formation d'empreintes de roues, formation de **croûte de battance**

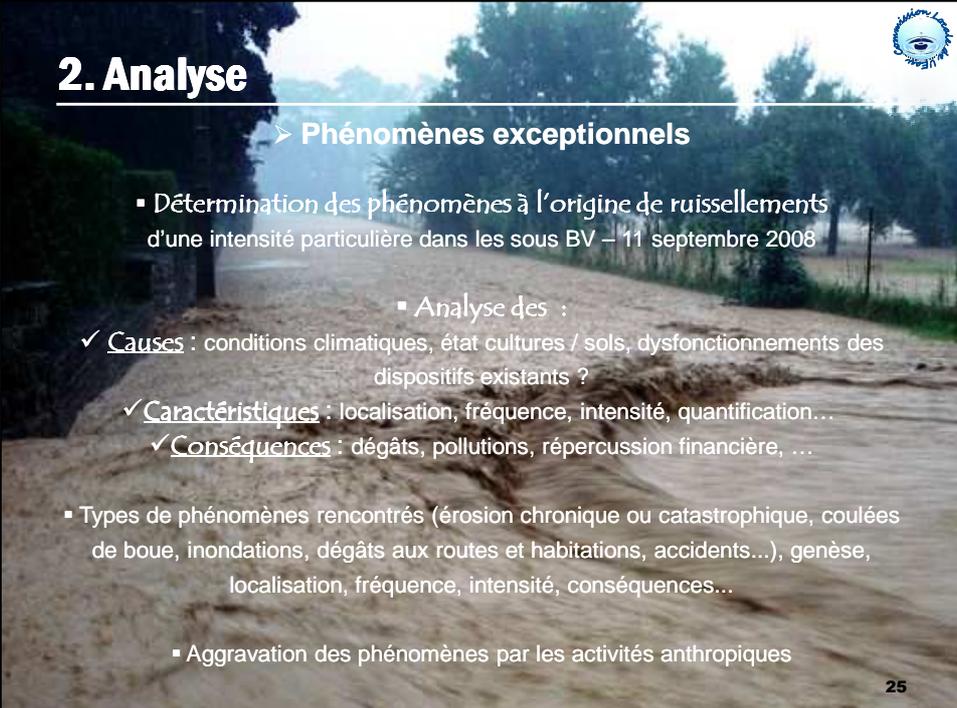
23




2. Analyse

- **Fonctionnement hydraulique du BV / effet sur l'érosion**
 - **Pour chaque sous BV : détermination**
 - ✓ Zones productrices de ruissellements
 - ✓ Réseaux de collecte
 - ✓ Passages préférentiels du ruissellement
 - ✓ Freins et obstacles aux ruissellements
 - ✓ Aménagements existants et état, etc.
 - **Facteurs aggravants du ruissellement**
Orientation et caractéristiques des réseaux de communication, rejets d'eaux pluviales par les secteurs bâtis...
 - **Analyse critique des ouvrages de rétention existants**
Détermination des sous BV les plus à risques
Orientation du choix des mesures agronomiques et hydrauliques à mettre en œuvre en priorité
Principaux dysfonctionnements, proposition de mesures de gestion pour y remédier

24



2. Analyse

➤ **Phénomènes exceptionnels**

- Détermination des phénomènes à l'origine de ruissellements d'une intensité particulière dans les sous BV – 11 septembre 2008
 - Analyse des :
 - ✓ **Causes** : conditions climatiques, état cultures / sols, dysfonctionnements des dispositifs existants ?
 - ✓ **Caractéristiques** : localisation, fréquence, intensité, quantification...
 - ✓ **Conséquences** : dégâts, pollutions, répercussion financière, ...
 - Types de phénomènes rencontrés (érosion chronique ou catastrophique, coulées de boue, inondations, dégâts aux routes et habitations, accidents...), genèse, localisation, fréquence, intensité, conséquences...
 - Aggravation des phénomènes par les activités anthropiques

25



➤ **Proposition par sous-bassin versant**

- Amélioration des pratiques : dispositifs enherbés, mis en place de MAE, travail du sol, etc.
- Aménagements hydrauliques (amont)

➤ **Impact prévisionnel des aménagements proposés**

- Incidences sur la ressource en eau, les milieux aquatiques, les écoulements

26

Echéancier du projet d'étude



- Juillet à Septembre : lancement de la consultation des BE
- Fin Septembre : Retour des offres, ouverture des plis
- Octobre/Novembre : Choix du prestataire et instruction administrative des dossiers
- Décembre : démarrage de l'étude

27

Financement



- Superficie de l'étude : 2800 ha
- Coût estimatif : 30 à 40 000 €
- Plan de financement prévisionnel :
 - FEDER : 20 %
 - Agence de l'Eau : 40 %
 - Conseil Régional Picardie : 10 %
 - Conseil Général Aisne : 10 %
 - Maître d'ouvrage : 20 %
- Possibilité de maîtrise d'ouvrage : Syndicat mixte AMEVA au titre de la compétence optionnelle avec la CASQ
- Possibilité d'assistance à maîtrise d'ouvrage : Chambre agriculture de l'Aisne

28



Réunion de commission

③ Perspectives de travail Echéancier



Perspectives de travail de la commission



- ✓ **Octobre 2009 :**
Réunion de Commission thématique : validation de l'état des lieux « risques majeurs » par les membres de la commission
- ✓ **Début 2010 :**
Validation de l'état des lieux et du diagnostic du territoire du SAGE par les membres de la CLE

30

Réunion de commission



④ Intervention de
l'association SOMEA

31